

Objet : Bilan mouvement des personnels du 1^{er} degré pour le département de la Somme à la rentrée 2025

I. Mouvement PoP

Pour cette campagne, le département de la Somme a proposé quatre postes :

- un poste de directeur d'école déchargé à 50% et plus en REP : 7 candidatures (5 retenues : 2 avis défavorable/3 avis favorable et 2 non retenues (pas de liste d'aptitude)) ;
- 3 postes en ASH : 3 candidats au total qui ont postulé sur plusieurs postes (en UEMA : 3 candidatures non retenues (pas de certification) et 2 en UEE : 3 candidatures non retenues (pas de certification)).

Au total, 7 candidatures nous sont parvenues.

Le poste de directeur d'école déchargé à 50% a été pourvu par une enseignante du département de Seine St Denis.

Une PE de la Somme a été retenue par un autre département (Finistère).

Le solde entre les entrées et les sorties, au terme du mouvement POP, était donc de 0.

II. Mouvement interdépartemental

1) Permutations informatisées

Lors de cette campagne, 36 enseignants se sont inscrits sur l'application dévolue à cet effet. 5 enseignants ont annulé leur demande de participation, 1 demande a été annulée car la mutation a été validée via le mouvement POP. 30 candidatures ont finalement été traitées.

11 enseignants sont entrés dans la Somme (sur 266 demandes), 12 en sont sortis. Le solde de cette campagne s'élève donc à -1.

2) Mouvement complémentaire des Exeat-Ineat

Nous avons reçu 4 demandes d'Exeat, les 4 ont été accordées.

Sur les 24 demandes d'Ineat, 14 demandes ont été acceptées.

Comme le veut la campagne, nos accords sont conditionnés aux accords d'Exeat et d'Ineat des autres départements. Au terme des opérations d'Exeat-Ineat :

- Sur nos 4 accords d'Exeat, toutes les demandes d'Ineat ont été accordées, et quittent notre département à la rentrée ;
- Sur 14 Ineat accordés, 14 enseignants intègrent notre département.

Le solde des entrées et sorties pour la Somme, pour la campagne d'Exeat-Ineat, est donc de + 10.

On constate suite aux opérations de mouvement interdépartemental et complémentaire un solde positif de 9 entre les entrées et sorties.

III. Mouvement intra départemental

1) Candidats au mouvement

Pour le mouvement 2025, 628 enseignants ont présenté leur candidature contre 651 en 2024.

361 étaient des participants non obligatoires.

267 étaient des participants obligatoires soit 26%.

On constate de nouveau une légère baisse au niveau de la participation depuis quelques années.

Les résultats du mouvement ont été communiqués le 2 juin 2025.

Au terme des opérations du mouvement, 352 enseignants ont été mutés, soit 56.15% des candidats.

Dans le département, 65.54% des participants obligatoires ont été mutés. Le département a proposé 272 postes pour 267 participants obligatoires.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de la phase principale du mouvement :

2024	Nombre	%	Dont mutés	%	Dont non mutés	%
Participants obligatoires	267	42.52%	175	65.54%	92	34.45%
Participants non obligatoires	361	57.48%	177	49%	184	51%
Total	628	100%	352	56.15%	276	43.95%

2) Vœux formulés

Les PE du département pouvaient formuler jusqu'à 40 vœux. Les participants obligatoires étaient contraints d'ajouter, au sein de leur liste de vœux, deux vœux groupe dit « à mobilité obligatoire » (vœu MOB) dans deux zones différentes.

33 enseignants n'ont pas respecté les directives, la DPE a saisi d'office un vœu MOB en ASH dans une zone déficitaire en dernier vœu. Deux enseignants ont été mutés sur ce vœu.

En tout, 8863 vœux ont été inscrits (vœux précis + vœux groupes) pour les 628 participants.

L'étude des vœux des 352 PE mutés au terme de la phase principale indique que

- 51.42% ont obtenu leur premier vœu
- 74.71% d'entre eux ont obtenu l'un de leurs cinq premiers vœux,
- 85.79% l'un de leurs 10 premiers vœux.

On notera que 4 enseignants ont obtenu une mutation « hors vœux ».

Le tableau ci-dessous présente le rang du vœu satisfait pour les 352 mutés au mouvement.

voeux rang 1 satisfais	181	51.42%
voeux rang 2 satisfais	42	11.93%
voeux rang 3 satisfais	17	4.82%
voeux rang 4 satisfais	10	2.84%
voeux rang 5 satisfais	13	3.69%
voeux rang 6-10 satisfais	39	11.08%
voeux rang 11-15 satisfais	14	3.97%
voeux rang 16-20 satisfais	11	3.1%
voeux rang 21-25 satisfais	6	1.70%
voeux rang 26-30 satisfais	3	0.85%
voeux rang 31-35 satisfais	3	0.85%
voeux rang 36-40 satisfais	9	2.55%
voeux rang 41-99 satisfais	0	0%
Affectation hors voeux	4	1.13%

3) Au terme de la phase principale

3.1. Mise en place d'une phase d'ajustement

La phase d'ajustement se décompose en deux étapes :

- Appel à candidature pour les postes à profil restés vacants après la phase informatique
- Affectation des 121 TRS – Mouvement spécifique
- Affectation des 40 T1 – Mouvement spécifique
- Affectation des 92 enseignants sans poste.

Lors de la phase d'ajustement qui s'étale de début juin à fin août, nous avons affecté 253 enseignants. Ce chiffre se décompose de la façon suivante :

- 92 participants obligatoires sans poste au terme de la phase principale ;
- 121 TRS ;
- 40 T1

29 postes vacants sont restés dont des postes à profil, des postes en RASED et des directions d'école.

La quasi-totalité des enseignants ont été affectés avant la sortie des classes - Seuls 9 enseignants ont été affectés fin août faute de poste disponible.

3.2. Recours

Au terme de la phase principale, nous avons reçu 16 recours gracieux – 12 ont obtenu une révision d'affectation.

La plupart des recours émanaient de participants à mobilité obligatoire qui avaient été affectés sur leurs vœux MOB ou hors vœux et/ou en situation de handicap.

Aucun recours hiérarchique n'a été formulé.

IV. Autres informations

4.1. Recrutement de CTEN

Pas de recrutement de contractuels à la rentrée 2025.

4.2. Enseignants stagiaires

Nous avons 73 stagiaires à cette rentrée dans le département. 26 d'entre eux exercent à 50% et 47 à 100%.